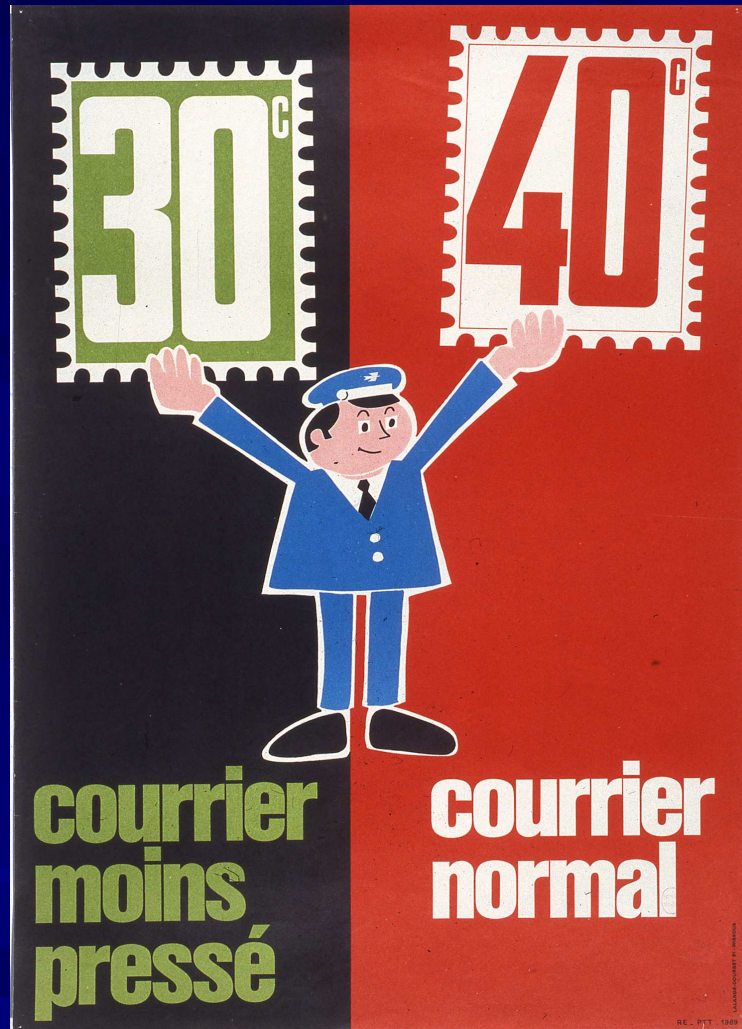


Il y a 40 ans, le 13 janvier 1969, le courrier à plusieurs vitesses

ANNIVERSAIRE
POSTAL

D'après : Postes et Télécommunications, juin-juillet
1968, janvier 1969.

Illustration : © Coll. Musée de La Poste , Paris
/ La Poste

Comité pour l'histoire de La Poste

■ Un événement

Dans le cadre d'une réforme générale du courrier, votée au Parlement en novembre 1968, et qui prévoit entre autre chose une nouvelle définition des objets de la correspondance, la Poste projette un courrier en 3 classes ; le Pli ou objet Urgent (PU à J+1), le Pli ou objet moins urgent (J+2 à J+4) le Non Urgent (PNU de J+7 à J+10) que la campagne publicitaire euphémique, simplifie pour le grand public(Cf. illustration).

■ Un contexte

La France des Trente Glorieuses à la croissance économique remarquable, connaît une véritable explosion de son trafic courrier (passé de 4,6 milliards d'objets en 1948 à 10 milliards en 1967), dégradant le travail des postiers, sans que les centres de tri et les bureaux de poste, totalement saturés, n'aient été mis à niveau. Intégrés dans la même chaîne de traitement que les lettres, paquets et imprimés alors en plein essor, mènent à la congestion.

■ Une révolution

Au sens strict, cette réforme n'est pas une première puisque la Grande-Bretagne a devancé la France dès septembre 1968. Ce qui est révolutionnaire en France, c'est l'impact de la réforme sur l'organisation des services et la nouvelle perception des flux de courrier désormais classifiés et traités différemment . l'objectif est de mieux répartir le travail des postiers en fonction de flux mieux gérés.

■ Aujourd'hui

PU et PNU, synonymes de tarif rapide et lent, que le public identifie par un coût différent du timbre, perdurent sans recouvrer les mêmes enjeux. Depuis 40 ans, la Poste s'efforce en effet de tendre vers le J+1, délai que les considérations liées au développement responsable pourraient remettre en question.